

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 832 du 3 juillet 1963 :

n° 832

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 juillet 1963

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro

31 juillet 1963

### TEXTE INTÉGRAL

La démission de son emploi présentée par le Garde Territorial de 1re classe Ali Mohamed, mle 489, est acceptée pour compter du 16 juillet 1963. Ce garde, totalisant à cette date 4 ans 11 mois de service dans les Forces Locales, ne peut prétendre à aucune indemnité. Il recevra le certificat de bonne conduite.